

# INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL DE SARLAT 2019

## PLACE DE LA GRANDE RIGAUDIE - PLACE BISTRONOMIQUE

A Sarlat, le 3 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'inscription pour le **marché de Noël 2019** qui aura lieu du **Mercredi 4 Décembre 2019 au Mardi 31 Décembre 2019 inclus**. Cette année le thème de nos festivités de fin d'année sera : **Le Pays du Père Noël**.

Bien entendu, aucune sous-location ne sera acceptée, sauf accord écrit des organisateurs.

La décoration de votre chalet reste à votre charge. Merci d'y apporter une attention particulière. Il en va de la renommée de notre marché, qui grandit chaque année grâce à nos efforts combinés. Les personnes qui ne feraient pas les efforts nécessaires se verront refuser l'accès à l'édition suivante.

**Attention** ! Comme tous les ans changement de couleurs et d'ambiance pour 2019 ! Afin de garantir l'harmonie du marché de Noël, nous vous demandons de vous conformer aux couleurs suivantes pour la décoration de votre chalet : **rouge, blanc, bois ainsi que de la végétation et surtout une décoration avec des objets emblématiques du Noël Finlandais**.

Si votre candidature est retenue, nous vous proposerons une réunion en septembre concernant les animations, et les festivités de cette fin d'année et recueillir vos idées.

**Cette année, le loyer du chalet pour la totalité du Marché de Noël est de 1500 €.**

Merci de bien vouloir nous retourner **avant le Vendredi 2 Août 2019** la fiche de pré-inscription dûment complétée, ainsi que **le chèque d'arrhes de 750€** (à l'ordre du Trésor Public) encaissé en Septembre\*.

Réponse le vendredi 30 août 2019.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Franck DUVAL**  
**Marie Pierre VALETTE**  
*Adjoints chargés de la manifestation*

**Katia VEYRET**  
*Directrice de la Communication de  
l'Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir*

\* Merci d'envoyer votre pré-inscription par courrier à l'Office de Tourisme à l'attention de Katia Veyret

# MARCHÉ DE NOËL DE SARLAT 2019 - FICHE D'INSCRIPTION

## PLACE BISTRONOMIQUE

Noël sur le thème **Le Pays du Père Noël** - Du mercredi 4 décembre 2019 au Mardi 31 décembre 2019 inclus (A retourner par courrier à l'Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir avant le **02/08/2019** avec votre **chèque d'arrihés de 750 € à l'ordre du trésor public**).

### Renseignements pratiques

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

RCS / Siret : .....

Téléphone entreprise : .....

Mobile : .....

Mail : .....

Vous êtes :

Commerçant Artisan

Créeateur

Producteur fermier

Autres, préciser : .....

Précisez quels types de produits vous exposerez (fournir photos si possible) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**\*NB : Nous nous réservons le droit de refuser certains produits contraire à notre politique commerciale**

## **Modalités / Règlement**

Le marché de Noël sera installé **exclusivement** dans des chalets en bois loués par l'organisateur sur la place de la Grande Rigaudie au prix de **1500 € TTC (électricité comprise, 10 Ampères, décoration à la charge du preneur)** pour une location mobile du **04/12/2019 au 31/12/2019**.

Cochez la case correspondant au modèle de chalet souhaité (sous réserve de disponibilité, attribution selon l'ordre d'arrivée) :

- Chalet à auvent
- Chalet à double porte

Afin de vous conformer au thème, **Le Pays du Père Noël**, nous vous demandons d'utiliser les couleurs suivantes pour la décoration de votre chalet : **rouge, blanc, bois ainsi que des végétaux (sapins, résineux)**.

Le présent formulaire d'inscription doit être considéré comme un engagement définitif pour la participation au Marché de Noël de Sarlat. N'oubliez pas de joindre **votre chèque d'arrhes de 750 € à l'ordre du Trésor Public.**

La remise des clefs et le paiement du solde (750 € TTC) se feront dès l'arrivée. Le solde sera encaissé à la fin du marché. Un **chèque de caution de 1000 € vous sera également demandé** (dégradations, non-respect du règlement) à joindre directement avec le chèque d'arrhes. L'installation est prévue le **2 décembre à partir de 14h**.

Dans le but d'harmoniser la manifestation, et pour un respect mutuel entre participants, **les horaires sont imposés et devront être respectés**. En cas de retard répété, de fermeture prématurée ou de non-respect des dates et horaires, il sera appliqué une pénalité de **100 € HT par manquement, ou exclusion du marché si répétition**.

Merci de prévoir un cadenas ou tout autre moyen pour fermer votre **chalet**, sachant qu'un gardien de nuit est néanmoins prévu durant toute la période du marché.

Le : .... / .... / 2019  
Signature :